Working with the Community

The City is committed to working with all those affected during construction. This includes as a minimum:

- 1. Notify residents and BIA of ongoing and upcoming work via the City's website.
- 2. Keep lines of communication open.
- 3. Have contract restrictions to minimize disruptions during special events.
- 4. Actively involve community stakeholders and BIA in implementing solutions to manage unintended construction impacts.
- 5. Distribution of special notices when extra ordinary traffic disruptions are anticipated.
- 6. Staff available on site.

Travailler avec la communauté

La Ville s'est engagée à travailler avec toutes les personnes concernées par les travaux, notamment :

- 1. en informant les résidents des travaux en cours et à venir par l'entremise de son site Web;
- 2. en gardant les canaux de communication ouverts;
- 3. en prévoyant des restrictions contractuelles afin de limiter les perturbations à l'occasion d'événements spéciaux;
- 4. en impliquant activement les parties communautaires concernées et la ZAC dans la mise en œuvre de solutions pour gérer les perturbations involontaires occasionnées par les travaux;
- 5. en diffusant des avis spéciaux lorsque des perturbations de la circulation inhabituelles sont prévues;
- 6. en s'assurant que du personnel soit disponible sur le chantier.

